

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2007

Séance du 1^{er} mars 2007

CG 07/1^{ère}/I-03

**BASE DE PLEIN AIR ET DE
LOISIRS DU TARN ET DE LA GARONNE
BUDGET PRIMITIF 2007**

J'ai l'honneur, par le présent rapport, de porter à votre connaissance l'état d'avancement du vaste programme pluriannuel de travaux, pour la requalification et le développement de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, que nous avons engagé ainsi que de soumettre à votre appréciation le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2007.

1 - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

C'est lors du vote des budgets primitifs pour les exercices 2004, 2005 et 2006 que nous vous avons approuvé le programme de travaux visant à moderniser la Base de Plein Air et de Loisirs, afin de concourir à son développement au profit du tourisme de proximité, de séjours sportifs et, surtout, des enfants de Tarn-et-Garonne dans le cadre d'accueil de classes de découverte et séjours éducatifs.

Pour ce faire, nous avons engagé les travaux, répartis en tranches et phases fonctionnelles suivantes :

- Tranche 1 - phase 1 : Aménagement du parking et de la voirie à l'entrée de la Base. Ces travaux ont été **réalisés** pour un coût total de 98 450,34 €TTC.

- Tranche 1 - phase 2 : Aménagement de la zone de mise à l'eau des bateaux, poursuite des travaux de voirie et des aménagements paysagers. Ces travaux sont **terminés** pour un montant définitif de 438 951, 14 €TTC.

- Tranche 2 - phase 1 : Construction de 4 chalets d'hébergement de 9 places chacun, de locaux pédagogiques et de vestiaires-sanitaires pour les activités physiques et sportives. Ces travaux sont **terminés**, pour un coût global de 1 508 700, 50 €TTC.

En ce qui concerne le financement de ces opérations, il est important de souligner que les demandes de subventions auprès de l'Etat, au titre du FNADT 2006, ont été rejetées. J'ai donc, à nouveau, saisi le Préfet de Région, afin de souligner l'impact départemental de ce vaste projet et l'implication du Conseil Général, de manière à ce qu'il puisse réexaminer cette opération au titre du FNADT 2007.

Par contre, la demande de subvention adressée au Conseil Régional a abouti pour la tranche 2 - phase 1, comme cela avait été indiqué dans la maquette financière de l'année 1 du Contrat de Pays Garonne Quercy Gascogne. Dans ce cadre, c'est une subvention de **232 500 €** que le Conseil Régional a décidé d'attribuer par délibération de la Commission Permanente du 12 décembre 2006.

Aujourd'hui, je vous propose de poursuivre ce vaste programme de travaux avec l'engagement de la tranche 2 - phase 2. Cette dernière étape des projets validés lors du vote du Budget Primitif 2005, porte sur la **réhabilitation du bâtiment d'hébergement** existant, avec un double objectif :

- mettre ce bâtiment aux standards de l'hébergement collectif actuels, en l'harmonisant avec les locaux nouvellement construits,

- maintenir la capacité d'accueil globale de la Base à 72 lits.

Ces travaux seront assortis de la réfection de la couverture dans le cadre du traitement de l'amiante, de la création d'une sous-station pour une meilleure gestion du chauffage des divers bâtiments et, enfin, de l'installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire par énergie solaire.

Pour l'ensemble de cette opération (tranche 2 - phase 2), je vous propose **d'approuver un programme de travaux de 710 245 €** Comme pour les travaux des phases précédentes, nous déposerons auprès des Services de l'Etat, au titre du FNADT et du Conseil Régional, des dossiers de demande de subvention.

Concernant enfin les emprunts en cours, contractés afin de financer les investissements, ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Année	Capital emprunté	ANNUITE 2007			Durée de l'emprunt	Dernière annuité
		Amortissement	Intérêts	Annuités		
1992	121 959,21	14 716,81	1 501,11	16 217,92	15 ans	2007
1997	152 449,02	19 392,23	1 124,79	20 517,12	10 ans	2007
1999	45 734,71	3 004,59	1 123,24	4 127,83	15 ans	2014
2002	45 735,00	2 468,46	1 899,12	4 367,58	15 ans	2018
2003	154 112,00	8 214,43	5 732,27	13 946,70	15 ans	2018
2004	139 200,00	8 199,18	4 983,47	13 182,65	15 ans	2019
2005	81 200,00	4 310,95	2 819,71	7 130,66	15 ans	2020
2006	378 444,25	18 662,41	15 824,97	34 487,38	15 ans	2021
2007	1 280 000,00	0	0	0	20 ans	2026
TOTAL	2 398 834,19	78 969,16	35 008,68	113 977,84		

2 - PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2007

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre Assemblée le projet de budget primitif pour 2007 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement lors de sa séance du 30 janvier 2007.

Ce projet s'élève en mouvements réels à **1 641 539 €**

Les **dépenses** s'établissent de la façon suivante :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Compte 16</u>	– Emprunts et dettes assimilées	78 970,00 €
<u>Compte 21</u>	– Immobilisations corporelles.....	106 000,00 €
<u>Compte 23</u>	– Immobilisations en cours.....	575 000,00 €
<u>Chapitre 020</u>	– Dépenses imprévues	1,00 €

Total des dépenses d'investissement 759 971,00 €

* SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u>	– Achats.....	152 772,00 €
<u>Compte 61</u>	– Autres charges externes – Services extérieurs.....	28 201,00 €
<u>Compte 62</u>	– (sauf 621) – Autres services extérieurs.....	34 685,00 €
<u>Compte 635</u>	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	1,00 €
<u>Compte 637</u>	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	<u>600,00 €</u>
	Sous-total des dépenses du chapitre 011	216 259,00 €

CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

<u>Compte 621</u>	Autres personnels extérieurs.....	25 000,00 €
<u>Compte 633</u>	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	3 350,00 €
<u>Compte 64</u>	– Charges de personnel	<u>601 750,00 €</u>
	Sous-total des dépenses du chapitre 012	630 100,00 €

CHAPITRE 66 – Charges financières

35 009,00 €

CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles.....

200,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 881 568,00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 1 641 539,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les **recettes** suivantes :

* SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Compte 10</u>	– Dotations, fonds divers et réserves	18 800,00 €
<u>Compte 16</u>	– Emprunts et dettes assimilées	570 352,00 €
	Total des recettes d'investissement	589 152,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 70 – Produits des services, du domaine et ventes
diverses 202 387,00 €

CHAPITRE 74 – Dotations et participations 850 000,00 €
Dont montant de la dotation départementale pour 2007 : 821 000 €
(en 2006, elle s'élevait à 705 000 €).

Total des recettes de fonctionnement 1 052 387,00 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES..... 1 641 539,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le Budget Primitif 2007 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne tel qu'il vient de vous être présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion réuni le 30 janvier 2007;

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de l'état d'avancement du programme de développement de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne ;
- Approuve un programme de travaux de 710 245 € concernant la réhabilitation du bâtiment d'hébergement (tranche 2- phase 2) ;
- Précise concernant ces travaux que des demandes de subventions seront adressées aux services de l'Etat au titre du FNADT et du Conseil Régional ;
- Approuve le budget primitif 2007 de la Base de plein air de loisirs du Tarn et de la Garonne qui s'équilibre en mouvements réels à 1 641 539 €

Adopté à l'unanimité.

Le Président,